

Rapport de l'IGOPP

Un rapport inacceptable selon le RPCU

Montréal, 17 septembre 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux réagit négativement à la publication du rapport du groupe de travail sur la gouvernance du réseau de la santé de l'Institut de la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) intitulé « Faire mieux autrement - Propositions pour une gouvernance axée sur le patient ».

« Le RPCU est convaincu qu'il ne reflète en aucune façon les vues du ministre Barrette qui a toujours été sensible à la voix citoyenne » a déclaré M. Claude Ménard, président du RPCU.

Le RPCU rejette d'emblée l'ensemble des propositions faites par ce comité, lequel était d'ailleurs composé uniquement de présidents de conseils d'administration et de directeurs d'établissements. Aucun représentant des usagers n'a pu exprimer une voix citoyenne.

« Établir une nouvelle structure dans le but d'en abolir une ancienne, et ce sans la voix citoyenne, est tout simplement inacceptable » a ajouté M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « À nouveau, l'utilisateur n'est plus au centre du système puisque les propositions pour une gouvernance axée sur le patient se feront sans celui-ci » a-t-il renchéri. Aucune reddition des comptes publics ne se fera avec les propositions de l'Institut de la gouvernance qui, malheureusement, confond l'administration des entreprises et l'administration du système public.

« Le RPCU préconise plutôt que les conseils d'administration des établissements aient de véritables pouvoirs pour remplir leur mission » a indiqué M. Blain.

Rappelons qu'actuellement les comités des usagers et de résidents, formés de bénévoles, délèguent deux de leurs membres pour siéger aux conseils d'administration des établissements et exprimer la voix citoyenne.

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, défend les droits des usagers et représente les 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

